

Bilan d'activités #HAPPYTERR#

Année 3 : 2020-2021

AXE 1 : Déploiement et professionnalisation des outils / développement mutualisé / stratégie d'intégration dans les institutions régionales, de lobbying et de communication organisée à la croisée des réseaux nationaux et européens

Région	Formation paysan créatif FPC	Portage/ Préfinancement investissement	Lieu test permanent Maraichage - Elevage
Pays de Loire	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation du suivi des statistiques Harmonisation du parcours d'accompagnement et développement de nouvelles journées de formation collective Renouvellement de l'appel d'offre de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> Développement du portage sur tous les départements et participation au comité d'engagement d'administrateurs de tous les départements Travail sur le portage pour la transmission en élevage (voir axe 2) Réalisation d'un déroulé pédagogique pour une formation « préfiguration du portage d'activité » 	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation d'un lieu test en maraichage sur Angers Loire Métropole Relance du lieu test de Redon Agglomération Soutien et participation à la préfiguration d'une étude de faisabilité d'un lieu test bovin en lien avec l'association de la Vache Nantaise en 44 Réflexion de lieu test en maraichage ou élevage en Mayenne
Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> Reconduite du SPC sur le 22 et le 35 pour une quatrième promotion et préparation de la sortie de l'expérimentation Création de la CIAP 29 et démarrage de la formation en 29 en septembre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Première entrée en portage d'activité en autonomie en 22 sur un projet arboricole Fiche synthétique sur le portage à l'attention des bénévoles en internes et administrateurs du 35 réalisée, une demande de portage exprimée au sein de la PROM03 (étudiée fin 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> La CIAP 29 bénéficie d'un accompagnement par RENETA sur l'étude de préfiguration d'un espace test permanent en élevage (races locales) sur la ferme du Parc naturel d'Armorique

Région	Formation paysan créatif FPC	Portage/ Préfinancement investissement	Lieu test permanent Maraichage - Elevage
Centre Val de Loire	<ul style="list-style-type: none"> Obtention de l'appel d'offre pour la formation "Stage Paysan Créatif" porté par l'ARDEAR et sous-traité à la CIAP CVL pour 4 ans 2021-2025 Coordination du dossier de certification des compétences "entreprendre en agriculture paysanne" Suite aux interrogations quant au maintien ou non de l'activité CIAP, un appel à souscription a été lancé pour obtenir des parts sociales supplémentaires. La démarche a été un succès et a relancé la dynamique et le soutien au projet 	<ul style="list-style-type: none"> Suite aux problèmes de Gouvernance, création de 3 commissions et notamment : commission Agricole: qui étudie les problématiques techniques des activités des porteurs de projets ; commission Financière pour travailler sur le modèle économique de la CIAP Entrée de 6 porteurs de projets en 2021 Création / MAJ des documents de portage pour les structurer et se mettre en conformité 	<ul style="list-style-type: none"> Deux études d'opportunité pour des lieux test permanent (lycée agricole de Fondette, sur un site de paysan) qui n'ont pas abouti avec la CIAP.
Normandie	<ul style="list-style-type: none"> Repositionnement suite à un refus de la région d'une offre de « stage pratique pour la création d'activité en agriculture paysanne » 	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation du portage au sein de la CAE Rhizôme et des fonctions supports avec une augmentation du nombre de porteurs de projet et de CESA, 70 entrepreneurs dans la coopérative 	
Nouvelle Aquitaine Pays Basque	<ul style="list-style-type: none"> Négociation coordonnée auprès de la Région pour la création du stage paysan créatif avec Trebatu, l'ADEAR Limousin et la Maison des Paysans de Dordogne mais avec un retour négatif sur les profils des porteurs de projet accompagnés (sur-diplômés). Lancement du stage en pays-basque: 2ème session de formation pour Trebatu 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de l'hébergement juridique, social, fiscale et comptable par Trebatu et démarrage de 5 portages 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un lieu test permanent en pays basque en élevage caprin/ovin et accueil de la première porteuse de projet en octobre 2019 Renouvellement des porteurs de projet sur le lieu test en maraichage

Région	Formation paysan créatif FPC	Portage/ Préfinancement investissement	Lieu test permanent Maraichage - Elevage
Poitou Charente	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'une réflexion collective à l'échelle Poitou-Charentes sur le Stage Paysan Créatif dans le cadre d'un Comité Technique Installation animé par InPACT Nouvelle-Aquitaine (participants : structures du réseau InPACT PC puis NA) 	<ul style="list-style-type: none"> Développement par Champs du Partage du portage temporaire dit test d'activité en archipel (RENETA) avec déploiement du territoire d'intervention (Charente (grand Angoulême) + Charente maritime + Deux-Sèvres) Partenariat avec la SCIC Terres en Chemin pour un portage temporaire en élevage de canards avec préfinancement des investissements. Rapprochement avec le Crédit Agricole Charente Périgord pour la mise en place d'un fond d'amorçage pour le préfinancement des investissements (coordination par le réseau Inpact) 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de la commune de Dolus d'Oléron dans la mise en place d'un lieu-test permanent en maraichage biologique. Animation du lieu-test permanent en maraichage biologique de Grand Angoulême Recherches de financement pour monter un espace test permanent en élevage ovin.

Développement d'outils mutualisés (référentiel pédagogique, logiciels, bases de données, outil de communication, labellisation...)

	Formation paysan créatif FPC	Portage/ Préfinancement investissement	Lieu test permanent Maraichage - Elevage
<p>Mutualisation interrégionale</p> <p>Analyse des effets de gamme entre outils - comparatif de mise en œuvre interrégionale</p> <p>Identification de nouveaux besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du travail collectif pour la certification de la formation au Répertoire spécifique, création d'un référentiel de compétences DOC01 Travail autour d'un parcours d'accompagnement commun Continuité du partage d'argumentaire à faire valoir auprès des Régions Besoin de travailler sur une base de données ou d'indicateurs communs de suivi des stagiaires en inter-région : lien avec la FADEAR et les ARDEAR Démarche de labellisation des organismes de formation « Qualiopi » Mutualisation sur les financements et inscription de la formation Paysan Créatif dans les politiques publiques DOC03 	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur la prescription du portage dans le cadre de la Formation Paysan Créatif DOC02 mais aussi dans le cadre des accompagnements transmissions, en lien avec le GT transmission de RENETA Finalisation et présentation du travail sur le cahier des charges de labellisation CPE des CAE agricoles comme outil de professionnalisation de nos pratiques Participation à l'alliance vers une fédération des réseaux CPE et COPEA : Fédération des CAE Mutualisation sur les financements et inscription du portage d'activité dans les politiques publiques 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des conditions de réussite pour permettre une implantation et une pérennisation réussie et durable

AXE 2 : Fonds d'amorçage en faveur de l'accès au financement et plus largement aux moyens de production pour les personnes non issues du milieu agricole

Suite à l'année 2, où l'objectif de continuer l'étude du développement du portage temporaire a mis en exergue la nécessité de s'approprier cet outil dans des contextes territoriaux distincts pour veiller à son essaimage, l'année 3 a été menée afin de mutualiser les réflexions entre partenaires autour du déploiement de l'outil du portage temporaire.

Tout d'abord, une étude croisée des objectifs du portage d'activité et des atouts pour le territoire a été menée entre partenaires **DOC04**. Actuellement, cet outil fondé sur le fonctionnement des Coopératives d'Activité et d'Emploi fonctionne principalement comme un dispositif temporaire, dont la finalité est l'installation du porteur de projet, accompagné comme un agriculteur. La sécurisation du lancement d'activité via ce dispositif permet pour le territoire, entre autres, de sécuriser l'installation de nouveaux arrivants dans le milieu agricole, de favoriser la solidarité entre les entrepreneurs à l'essai, l'intégration et l'inclusion dans le territoire et de s'adapter à différentes configurations (test de la reprise, test de l'association...).

Cependant, différentes adaptations du portage d'activité s'articulent entre les structures. Le préfinancement des moyens de production peut être proposé afin de réaliser des investissements permettant de lancer l'activité avant l'installation effective. Vient aussi, le questionnement de proposer la continuité de l'hébergement au sein de la coopérative d'emploi, via une qualité d'entrepreneur-salarié associé (CESA). Malgré quelques freins majeurs (inéligibilité aux aides à l'installation, absence de droit à la formation en tant qu'agriculteur...), des intérêts peuvent se révéler pour l'entrepreneur, la coopérative qui l'héberge et le territoire. Les principaux enseignements tirés de l'expérimentation d'un CESA au sein de la CIAP PdL **DOC07** semblent indiquer la nécessité de faciliter l'appréhension de la gouvernance de la CAE, de formaliser un cadre plus précis pour les entrepreneurs-associés, d'anticiper le passage de CAPE à CESA.

Ensuite, la continuité de l'analyse du portage d'activité en Pays de la Loire a permis de poser des axes de discussion afin de développer et essaier cet outil. L'idée étant de mettre en adéquation le parcours d'accompagnement des porteurs de projet, le modèle économique du portage temporaire et la proposition de préfinancement des moyens de production, en particulier à des activités moyennement capitalisées, comme l'élevage **DOC05**.

La mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement type a permis de spécifier la durée nécessaire pour accompagner les porteurs de projet au lancement progressif de leur activité et la sécurisation de leur installation. Bien que le modèle économique des CAE repose, en partie, sur l'activation de dispositifs de financements publics **DOC06**, pour proposer un outil innovant et utile, il convient de déterminer le niveau de contributions que les porteurs de projet pourraient supporter afin de disposer de cet accompagnement. Un travail de mutualisation des pratiques entre partenaires est prévu pour l'année 4, afin de réfléchir à la bonne corrélation entre parcours d'accompagnement et modèle économique de cet outil.

Cette étape nous paraît toujours nécessaire afin de proposer une offre de services plus adaptée à des situations moyennement capitalisées, principalement en élevage, et ce avant de décliner un fonds d'amorçage financier et d'intégrer les différents partenaires intéressés par cette démarche.

Enfin, il nous est apparu primordial de rendre lisible les alternatives de reprise progressive comme piste de transmission pour les cédants, principalement dans le contexte agricole de remplacement de nombreux départs à la retraite ainsi que dans la difficulté de retrouver des repreneurs immédiatement disposés à reprendre l'outil. Une formation de sensibilisation de l'outil de portage d'activité à destination des cédants a été menée avec pour objectifs d'appréhender les besoins de sécurisation dans un projet de transmission et les leviers permettant de réaliser un projet de reprise afin de pouvoir évoquer l'outil de portage d'activité comme piste pour céder une ferme dans une temporalité appropriée pour les cédants.

AXE 3 : Observatoire des installations et des facteurs de pérennisation hors cadre familial (HCF) et répertoire d'initiatives en faveur de l'accès au financement et plus largement aux moyens de production pour les personnes non issues du milieu agricole

Le répertoire des initiatives en faveur de l'accès au financement et plus largement aux moyens de production nous semble vraiment à associer avec l'observatoire des installations. Car en creusant les deux axes, nous en sommes arrivés à formuler l'hypothèse que l'accompagnement en pré - installation pour l'accès aux moyens de production tel que nous le pratiquons est un vrai investissement pour la pérennisation des installations et que l'analyse des facteurs de pérennisation hors cadre familial est intimement lié à la question de l'accompagnement à l'installation en pré installation.

Principaux enseignements des années 1 et 2 :

Sur les années 1 et 2, notre travail a principalement pris la forme d'une analyse qualitative des parcours d'installation, qui nous a permis de caractériser plus finement de quoi on parlait quand on parlait d'accès aux moyens de production dans le cadre familial et hors cadre familial. Pour rappel, l'étude nous avait permis de formuler les 4 hypothèses suivantes :

- H1 : Les NIMA et les HCF disposent de moins de ressources pour accéder à l'installation que les installations qui se font dans le cadre familial et qui bénéficient de solidarités familiales rendues invisibles car évidentes
- H2 : Un accompagnement adapté permet de recréer ces solidarités en s'appuyant non pas sur la famille mais sur le territoire (paysans référents, réseau territorial...)
- H3 : Ces solidarités créées en amont de l'installation sont déterminantes pour la pérennité de la ferme encore plus en cas d'installations créatives
- H4 : Ces solidarités nouveaux entrants / tissu agricole classique participent à la créativité territoriale au niveau agricole et plus largement au niveau des territoires ruraux

Associée à un travail de portraits de jeunes installés, cette étude nous avait également permis de caractériser des facteurs de pérennisation des installations hors cadre familial. Pendant le parcours à la CIAP, l'accompagnement doit permettre au futur installé de se munir des solidarités nécessaires et des réflexes pour aller chercher les ressources sur le territoire :

- **Échanges de savoir-faire et pratiques** : appui technique, veille & vigilance
- **Mutualisation du travail et organisation du travail** : Groupement employeur, Bq entraide, de travail, chantier collectif, assolement commun
- **Mutualisation matériel & fournitures** : CUMA, co-propriété, achats groupés
- **Structuration de la filière** : approvisionnement commun, transformation
- **Partenariat de commercialisation** : commercialisation commune
- **Soutien personnel** : soutien moral, garde d'enfants (rompre isolement, diminuer le stress)
- **Soutien financier** : mutuelle
- **Régulation de fonctionnement** : médiation entre associés, entre voisins, prise de recul-soupape

Rappel des objectifs de l'année 3 :

Suite à ce premier travail qualitatif de caractérisation, il appartenait à l'année 3, d'une part d'approfondir l'illustration de ces facteurs de pérennisation par la réalisation de portraits de jeunes installés ainsi que la

rédaction de fiches recensant des initiatives collectives menées sur nos territoires. D'autre part, il est apparu important de pouvoir étayer et vérifier les hypothèses posées précédemment, par une analyse quantitative des facteurs de sécurisation des installations à long terme.

Réalisations de l'année 3 :

Ainsi, l'année 3 s'est concentrée sur la réalisation de 3 grands types de livrables :

- **9 Fiches de vulgarisation des facteurs de pérennisation, illustrées par des initiatives collectives**
 - DOC08** – Une fiche réalisée par la CIAP 35 illustrant la *mutualisation du travail* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par la CIAP 35 illustrant la *mutualisation du travail* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par la CIAP 53 illustrant la *mutualisation du matériel* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par la CIAP 53 illustrant la *structuration de filière* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par l'ARDEAR Normandie illustrant les *partenariats de commercialisation* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par l'ARDEAR Normandie illustrant le *soutien personnel* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par la CIAP 49 illustrant la *régulation de fonctionnement* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par Champs du Partage illustrant la *mutualisation du matériel* comme facteur de pérennisation des installations
 - DOC08** – Une fiche réalisée par la CIAP 22 illustrant les *partenariats de commercialisation* comme facteur de pérennisation des installations

- **4 Portraits de jeunes installés avec une approche thématique sur l'ensemble des territoires**
 - DOC10** – Un portrait de jeune installé, Aurélie Dordoigne, réalisé par la CIAP 53
 - DOC10** – Un portrait de jeune installé, Hugues Rivière, réalisé par la CIAP 72
 - DOC10** – Un portrait de jeunes installés, Daniel Roblero et Rozenn Quique, réalisé par Champs du Partage
 - DOC10** – Un portrait de jeune installé, Pascal Vincent, réalisé par Champs du Partage

- **La première phase d'une étude quantitative des facteurs qui sécurisent les installations à long terme**

L'objectif de cette étude est de vérifier par une analyse statistique l'hypothèse posée en année 2 selon laquelle les solidarités recréées autour des NIMA sont déterminantes dans la pérennité de leur installation.

Du fait du recul nécessaire pour réaliser cette étude, l'échantillon retenu a été celui des porteurs de projet accompagnés par la CIAP Pays de la Loire, seul territoire du projet ayant une ancienneté suffisante pour avoir un ensemble de porteurs de projets installés depuis au moins 3 ans.

Une première phase d'étude réalisée de Septembre 2020 à Avril 2021 a permis de :

- Identifier un échantillon de 98 porteurs de projets accompagnés par la CIAP PdL et installés depuis au moins 3 ans.
- Construire un ensemble d'indicateurs quantitatifs répartis selon les 3 échelles suivantes :
 - Des indicateurs économiques visant à établir la viabilité économique des fermes accompagnées
 - Des indicateurs « socio-territoriaux » visant à caractériser la nature et l'ampleur des solidarités territoriales recréées autour des jeunes installés

- Des variables de contrôle permettant d'établir le profil des jeunes installés, de leur ferme, et de contrôler le niveau d'impact des différents facteurs potentiels de pérennisation (ex : organisation du travail, niveau de formation, ...)
- Recueillir les données auprès de 56 répondants dont seulement 26 ont renseigné les indicateurs économiques.
- Calculer des résultats bruts sur l'ensemble des indicateurs
- Comparer les résultats obtenus (moyennes) sur les indicateurs économiques aux références recensées sur les mêmes indicateurs au niveau de l'agriculture régionale des Pays de la Loire ainsi qu'au niveau d'un échantillon de fermes régionales en Agriculture Paysanne.

Cette première phase d'étude a été restituée lors du séminaire des partenaires du projet le 22 Avril 2021 **DOC09**.

Suite à cette restitution, ont été esquissées les suites à donner lors d'une deuxième phase d'étude à réaliser en Année 4 :

- Approfondir l'analyse des résultats, notamment sur l'échelle des indicateurs « socio-territoriaux » : analyser l'intégration des jeunes installés dans leur territoire, leur vécu et ressentis sur leur métier et leur parcours d'installation
- Construire une méthode pour classer les fermes étudiées selon leur niveau de viabilité économique, en tenant compte de leur jeunesse, et des spécificités et références des systèmes de production.
- Identifier les croisements de données pertinents à réaliser pour faire ressortir des profils ; identifier des tendances concernant les impacts de l'accompagnement ; vérifier les hypothèses posées concernant les facteurs de pérennisation des installations et leur niveau d'impact.
- Réaliser ces croisements de données et en analyser les résultats
- Faire ressortir des préconisations pour adapter les dispositifs d'accompagnement et les politiques d'installation aux besoins des porteurs de projet et élaborer des outils d'accompagnement post-installation répondant aux enjeux soulevés par cette étude.
- Elaborer des outils de valorisation des résultats de l'étude, à destination de la CIAP, du réseau des partenaires du projet HAPPYTERR, et plus largement, des acteurs institutionnels de l'installation agricole
- Poser les bases méthodologiques d'un futur observatoire de l'installation inter-régional : quels indicateurs, quels outils de suivi, quelle fréquence et quelle méthode de récolte et d'analyse de données, pour quels objectifs.

AXE 4 : Recherche action sur le transfert de structure sociétaire de type SCOP en agriculture

Depuis quelques années, la CIAP PdL en lien avec la Confédération Paysanne, propose une réflexion autour du métier d'agriculteur, du rapport au capital, au travail et à la protection sociale, en s'appuyant sur ce que propose le régime des SCOP (Société Coopérative et Participative). En effet, en contrepartie d'une moindre voire très faible capitalisation individuelle, le statut d'associé-salarié permet de bénéficier d'un régime social de salarié plus protecteur pendant la vie professionnelle et tout au long de la retraite.

Bien que le volet « plaidoyer et stratégie politique » soit porté par la Confédération Paysanne en lien avec des partenaires, la CIAP PdL est chef de file sur le volet « mobilisation de terrain », avec des actions de sensibilisation des cédants, actifs et porteurs de projet. L'idée étant de se baser sur le régime SCOP pour évoquer le rapport au capital, au travail et à la protection sociale en agriculture dans des actions de sensibilisations des principaux concernés : les candidats à l'installation et les actifs/cédants intéressés par la notion de transmissibilité.

La SCOP en agriculture permettrait de répondre aux enjeux des candidats à l'installation, et en particulier des Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) du fait de leur souhait d'éviter un lourd endettement, de pouvoir faciliter

les entrées/sorties au sein d'une société et de leur volonté de bénéficier d'une protection sociale de salarié, mais aussi aux questionnements des cédants, du fait des difficultés à transmettre leur ferme dans des conditions acceptables pour disposer d'une retraite satisfaisante.

L'action de sensibilisation **DOC11** a été réalisée dans six territoires locaux, avec une répartition équitable des participants entre candidats et actifs, notant l'intérêt de différents profils. Bien qu'il semble nécessaire de renouveler l'expérience dans différents territoires pendant l'année 4, certaines tendances se dégagent, comme le fait que la SCOP semble être principalement adaptable au milieu agricole lorsque l'outil de production est déjà en place, qu'une réflexion doit être menée autour de la comparaison d'une protection sociale entre associé-salarié et non-salarié agricole, ainsi qu'autour de la transmission du capital pour les cédants et de l'explicitation du cadre de gouvernance et de coopération en SCOP.

De plus, une étude pilotée par l'Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers, a été menée en lien avec l'Idèle, afin d'étudier les rapports au capital et au travail dans la transmission d'exploitations en élevage **DOC12**. Cette étude a permis de mettre en avant différents profils d'éleveurs, jeunes installés et cédants, qui ont un rapport au capital (investissements et valeur de la ferme) et au travail (charge de travail et objectifs de rémunération), et des attentes différenciés sur le métier qui peuvent influencer sur les transmissions de manière positive ou négative. Certains profils avec une vision forte de la transmission (patrimoine familial, valeur affective, pérennité du système) peuvent rendre la transmission difficile, alors que des profils avec une vision plus économique peuvent faciliter la transmission, en adaptant ou en aménageant leur structure. Ces conclusions montrent qu'il est nécessaire de bien connaître le cadre de la transmission et de réfléchir à des nouveaux statuts juridiques pour assurer le renouvellement des générations agricoles.

Communication / Événementiel

- Réalisation d'un séminaire des partenaires en présentiel le 15 septembre 2020 autour de la présentation des résultats des années 1 et 2 et de la préparation de l'année 3 sous format d'ateliers participatifs et productifs
- Réalisation d'un séminaire des partenaires à distance le 22 avril 2021 autour de la restitution des résultats de la première phase de l'étude quantitative des facteurs qui sécurisent les installations à long terme et de l'approfondissement de quatre livrables de l'année 3 sous format d'ateliers participatifs et productifs
- Réalisation d'un webinaire avec les partenaires du projet le 29 juin 2021 autour de la présentation des résultats de l'étude des rapports au capital et au travail dans la transmission d'exploitation en élevage

Livrables

Surlignés en gris dans le texte **DOCX**